



Nice, le 19/06/2017

## Communiqué de presse intersyndical Il y a de quoi se mobiliser

Six réunions d'une heure par syndicat - qui plus est, sans aucun texte du gouvernement - ne font pas une concertation. Six heures pour démanteler 120 ans de droit du travail conquis par les luttes sociales, voilà qui est inadmissible !

C'est ça que le gouvernement ose appeler une concertation.

Six heures de discussion dans l'espace feutré du bureau du Ministère, pour dénaturer les mécanismes de négociation, pour mettre à la poubelle les conventions.

Avec ce projet gouvernemental, tous les droits garantis par les conventions collectives de branche seraient remis en cause voire amenés à disparaître : primes diverses (ancienneté, vacances, etc.), intégralité du salaire versée pendant les arrêts maladie, indemnités conventionnelles de départ en retraite ou de licenciement.

C'est donc bien une logique de mise en concurrence des salariés pour faire baisser ce que le patronat qualifie de « coût du travail » qui est en marche.

C'est la fin du contrat de travail. Le contrat de travail de chaque salarié ne pourrait plus résister à des règles régressives prévues par l'accord d'entreprise. Si celui-ci prévoit une clause de mobilité ou encore une baisse des salaires et que le salarié refuse, il serait purement et simplement licencié.

Comment oser se réclamer du modernisme lorsque l'on veut détruire plus de 120 ans de progrès social et d'avancées significatives pour le monde du travail.

La CGT, la FSU et Solidaires portent ensemble l'exigence du progrès social, par la réduction du temps de travail, l'augmentation des salaires et minimas sociaux, le développement de l'emploi et des services publics.

Ils appellent les salariés du public et du privé, les privés d'emplois et les précaires, les jeunes et les retraités à se mobiliser, à participer à la manifestation intersyndicale le **Mardi 20 Juin à 10h30 Place Garibaldi**.

## La loi Travail en 2017, c'est toujours NON.

34 Boulevard Jean JAURES 06300 NICE

 04 92 47 71 10  [ud@cgt06.fr](mailto:ud@cgt06.fr) Notre site : [www.cgt06.fr](http://www.cgt06.fr)